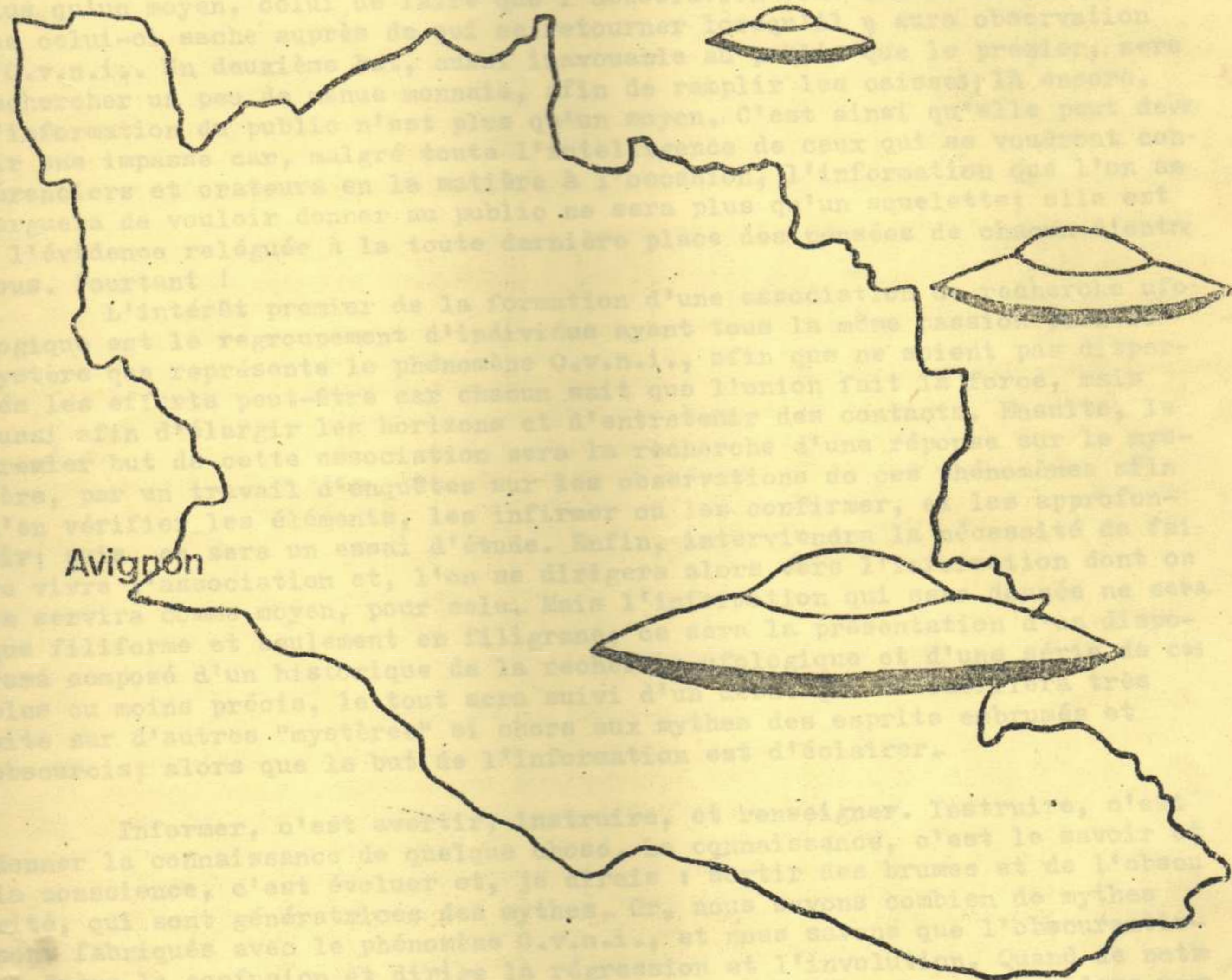
VAUCLUSE UFOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION DU G.R.E.P.O.



Trimestriel N° 14

GROUPEMENT DE RECHERCHE ET D'ÉTUDE DU PHÉNOMÈNE OVNI

JUIN 1979 - N° DE COMMISSION PARITAIRE : en cours
DEPOT LEGAL : à parution

Hervé Faudrui

ASSOCIATIONS D'INTERET PUBLIC
-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

ou,

Nous ne devons pas considérer l'information du public comme une impasse.

Il est possible de faire des associations de recherche ufologique des associations d'intérêt public.

Lorsqu'un groupe organise des réunions publiques d'information ou de conférences, le premier but qui est recherché n'est pas l'information du public, c'est : faire connaître le groupe; l'information du public n'est là plus qu'un moyen, celui de faire que l'association soit connue du public afin que celui-ci sache auprès de qui se retourner lorsqu'il y aura observation d'O.v.n.i.. Un deuxième but, aussi inavouable au public que le premier, sera rechercher un peu de menue monnaie, afin de remplir les caisses; là encore, l'information du public n'est plus qu'un moyen. C'est ainsi qu'elle peut devenir une impasse car, malgré toute l'intelligence de ceux qui se voudront conférenciers et orateurs en la matière à l'occasion, l'information que l'on se targuera de vouloir donner au public ne sera plus qu'un squelette; elle est à l'évidence reléguée à la toute dernière place des pensées de chacun d'entre nous. Pourtant !

L'intérêt premier de la formation d'une association de recherche ufologique est le regroupement d'individus ayant tous la même passion pour le mystère que représente le phénomène O.v.n.i., afin que ne soient pas dispersés les efforts peut-être car chacun sait que l'union fait la force, mais aussi afin d'élargir les horizons et d'entretenir des contacts. Ensuite, le premier but de cette association sera la recherche d'une réponse sur le mystère, par un travail d'enquêtes sur les observations de ces phénomènes afin d'en vérifier les éléments, les infirmer ou les confirmer, et les approfondir; puis, ce sera un essai d'étude. Enfin, interviendra la nécessité de faire vivre l'association et, l'on se dirigera alors vers l'information dont on se servira comme moyen, pour cela. Mais l'information qui sera donnée ne sera que filiforme et seulement en filigrane; ce sera la présentation d'un diaporama composé d'un historique de la recherche ufologique et d'une série de cas plus ou moins précis, le tout sera suivi d'un débat qui s'écueillera très vite sur d'autres "mystères" si chers aux mythes des esprits embrumés et obscurcis; alors que le but de l'information est d'éclairer.

Informer, c'est avertir, instruire, et renseigner. Instruire, c'est donner la connaissance de quelque chose. La connaissance, c'est le savoir et la conscience, c'est évoluer et, je dirais : sortir des brumes et de l'obscurité, qui sont génératrices des mythes. Or, nous savons combien de mythes sont fabriqués avec le phénomène O.v.n.i., et nous savons que l'obscurantisme amène la confusion et dirige la régression et l'involution. Quand de notre côté nous savons que nous sommes en possession d'une connaissance, alors nous sommes en droit de penser que nous avons le devoir de la faire connaître, de la donner. Or, comme l'information du phénomène nous la tenons du public, c'est donc au public que nous devons rendre l'information. Et, l'honnêteté et le devoir nous font alors obligation de la rendre aussi juste que nous l'avons défini par nos recherches diverses.

En cela, nous participons à l'évolution. Nous devons tous en prendre conscience, ne pas s'en gorger d'orgueil ou de prétention démesurée, mais

aussi, ne pas mésestimer la tâche. Nous devons donc reconsidérer notre position quant à l'information que nous devons donner au public et, nous devons en faire le deuxième objet de nos associations : Recherche et Information doivent être définies à égalité d'intérêt avant toute autre chose. Et, c'est avec ce deuxième objet que nous pouvons faire de nos groupes des associations d'intérêt public.

Michel Sorgues.

-=-

ENQUETES

Au sein de tout groupe ufologique la partie enquête est très importante ; c'est elle qui bâtit l'ufologie. Sans enquête pas d'ovni ; sans ovni pas d'ufologue et pas de groupe. Pour ce numéro nous vous livrons encore une fois quelques cas vauclusien dans notre rubrique ENQUETES : EN QUETE.

Ces cas sont présentés non par ordre chronologique (puisqu'anciens) mais par ordre de réception des rapports au secrétariat du groupe. Nous attirons tout particulièrement votre attention sur le cas (le dernier) de décembre 1977 entre Cavaillon et Mérindol. Il s'agit d'une poursuite de voiture par un ovni, avec émission d'une sorte de "bras" de l'objet. Cette observation est aussi très intéressante par sa durée (environ 40 minutes) et par ses témoins (3 adultes). Elle rentre totalement dans le grand classique de l'observation significative.
Dans notre prochain numéro nous vous proposerons une série d'enquête effectuée par notre membre enquêteur Jean-Jacques Liabeuf de Digne. Ses cas portent sur le département des Alpes de Haute Provence. A ce jour la région de Digne ne présente plus rien d'opérationnel au point de vue groupe ufologique. Afin de ne pas perdre l'information nous prenons l'initiative de publier ces cas qui sont hors vaucluse.
En ce qui concerne le 84 il y a eut tout dernièrement quelques observations intéressantes (dont un présumé atterrissage) mais actuellement nos enquêtes sont en cours. Pour notre numéro 15 nous pensons pouvoir aussi vous livrer ces informations.

-=-

QUASI ATTERRISSAGE EN IRAN
Information de Jean-Pierre Troadec

Juin 1966 - 22 h 00 - région du Kurdistan - Ouest iranien.
Témoins : Mr et Mme X (anonymat demandé) de nationalité iranienne.
Un soir de juin 1966 Mr et Mme X circulent en automobile sur une petite route désertique de montagne (la région est peu peuplée, comporte beaucoup de zones vierges - désert, forêt etc...). Le flanc de montagne est sur leur droite, à leur gauche le vide. Juste avant de négocier une courbe à gauche ils voient sur la droite (côté montagne), tout près du sol une sphère de plusieurs mètre de diamètre qui s'élève lentement, comme surprise par leur arrivée. Cette sphère a la particularité d'être entièrement TRANSPARENTE. Les témoins voient au travers le ciel étoilé. Sa couleur est cendre. Après quelques mètres d'ascension lente le phénomène change sa course pour accélérer et il disparait très vite à l'horizon. En vol les témoins lui donne la dimension de la pleine Lune. Aucun son ne fut perçu. Dès la première vision près du sol Mr et Mme X ont stoppé leur auto pour pouvoir mieux observer. Ces témoins résident toujours en Iran, et sont ignorants totalement du phénomène ovni.
(lieu précis : près de la ville d'Hamédan, dans la chaîne de montagne Zagross à 3000 mètres d'altitude).

CONFERENCE DE Jean-Claude BOURRET
le 24 AVRIL 1979
en AVIGNON

Compte-rendu de Monsieur Benoît ROUSSET

C'est face à un public nombreux que Jean-Claude BOURRET exposa sa position personnelle vis à vis du Phénomène O.V.N.I., position qui correspond à mon avis très exactement à la nôtre. La prudence qui entoure ses propos sur tous les cas prouvés d'apparition de phénomènes O.V.N.I. et encore plus ceux des contactés leur donne une crédibilité que recherche, il me semble, notre groupement.
Nous avons été particulièrement intéressés par la projection de diapositives inédites à ce jour sur de récentes manifestations d'O.V.N.I. dans le monde, en particulier six photos faisant partie de deux films pris d'un avion australien volant à 8 000 m d'altitude et à la vitesse de 800 km/h, entouré et poursuivi par des O.V.N.I. d'une très grande taille sphérique. Ces documents, pour la première fois, nous font assister au démarrage d'un O.V.N.I. Son départ foudroyant avec la perception de son halo lumineux qui l'entoure et qui devient plus dense à mesure qu'il accélère et cela en quelques fractions de seconde. Ces photos sont prises à quelques centièmes de seconde par une caméra professionnelle 8mm et entre la première et la sixième photo, la distance me parait très grande. Tous les passagers de cet avion ont été témoins du phénomène dont une importante délégation de la 1ère chaîne de télévision australienne dont un des membres a eu la chance de tourner deux films de 10 minutes chacun avec sa caméra professionnelle Monsieur BOURRET a eu le privilège de s'offrir les 6 diapositives que nous avons pu voir La télévision australienne propose à la vente la totalité de ces 20 minutes de film pour la somme de 120 000 francs.
Dans le lot des diapositives projetées un certain nombre figure dans la collection du G.R.E.P.O., elles ont été commentées à peu de chose près de la même façon et dans le même esprit. Cette conférence, je le crois, a eu la faveur du public, si j'en juge par les applaudissements recueillis par l'orateur et l'absence de critiques.

Pendant l'entr'acte, Monsieur BOURRET procéda à la dédicace de ses livres, et à cette occasion, nous avons pu prendre contact avec lui.
Avec une très grande gentillesse et un rare esprit de coopération, il proposa à Mr FERRIER de prendre place à côté de lui sur l'estrade pour le temps imparti aux débats et de répondre avec lui à certaines questions posées par le public, ce que Monsieur FERRIER fit avec beaucoup d'adresse malgré l'impromptu de cette situation inconfortable. La réaction du public me sembla favorable. Monsieur BOURRET fit l'apologie des groupements de Recherches en expliquant que ces organismes privés qui ont beaucoup de mérite ont fait faire des progrès certains à l'Ufologie, notamment en France.
Il s'adresse ensuite à ses auditeurs en leur demandant, surtout à ceux qui ont été ou seront témoins d'apparitions d'O.V.N.I. dans notre département, de s'adresser au GREPO groupement habilité à la recherche et aux enquêtes relatives au phénomène O.V.N.I.

En définitive, cette conférence nous fera certainement perdre des auditeurs pour celle que le groupe tiendra le 28, mais elle aura eu le mérite de nous faire connaitre à un grand nombre de personnes intéressées par l'Ufologie.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

FLASH INFO /

Nous apprenons la création d'une nouvelle association voisine du GREPO ; il s'agit de la S.L.U.B. - Section Locale d'Ufologie de Buis les Baronnies. Les coordonnées en sont : SLUB chez Mme C. FIEVEE, Le Pont Neuf, 26170 BUIS LES BARONNIES. La SLUB, qui est née sous l'impulsion de notre ami David Duquesnoy, président de l'A.A.M.T., édite un bulletin : UFO BULLETIN. Son n° 1 est d'ailleurs de très bonne qualité.

Nous apprenons aussi la remise sur pieds de la S.L.E.P.S. de Lausanne, dont nous avons pu rencontrer quelques-uns des dirigeants lors de la 5° cession du CECRU à Nîmes. SLEPS : B.P. 55, 1002 LAUSANNE - SUISSE.

Le C.E.M.O.C.P.I. (17 rue Massenet - 42270 SAINT PRIEST EN JAREZ) vient d'organiser à St-Etienne une exposition qui aura duré presque un mois sans interruption à l'Offiche d'Accueil et d'Information. Cette exposition, très réussie d'ailleurs, comprenait enquêtes, photos, nouvelles statistiques, appareils d'observation et de détection, livres, revues etc... Ainsi que la reconstitution grandeur nature (1,20 m) du célèbre humanoïde dont le portrait robot a été constitué aux USA à partir de 300 cas d'atterrissages.
Manifestation qui a remporté un vif succès sur le plan local et qui est une très bonne initiative à suivre.

5° RENCONTRE DU CECRU A NIMES LES 2,3,4 juin dernier.
Cette cession était organisée par le groupe VERONICA de Nîmes et a donc duré 3 jours. Le travail en commission et les séances plénières furent bien remplies. Le détail de ces 3 journées paraîtra dans le compte rendu spécial qui va être édité par VERONICA.

-=-

NOUS AVONS LU :

OVNI : LE PREMIER DOSSIER COMPLET DES RENCONTRES RAPPROCHEES EN FRANCE.
De Michel Figuet et Jean-Louis Ruchon. Préface d'Aimé Michel.
Editions Alain Lefeuvre.

Cet ouvrage sous-titré LA PREMIERE ENCYCLOPEDIE UFOLOGIQUE FRANCAISE était attendu depuis fort longtemps par les spécialistes. Jean-Louis Ruchon, journaliste à l'Agence AIGLES, nous était connu par ses articles dans la grande presse concernant les ovni, et notamment pour ses comptes-rendus en été 1976 sur l'affaire d'enlèvement d'Hélène Guiliana. Mais c'est surtout au travers de notre ami Michel Figuet, membre de l'A.A.M.T. de Valence, que nous avons suivi la réalisation de ce dossier entreprit il y a de longs mois.
L'ouvrage est important d'abord par son volume (756 pages), puis par son contenu (plus de 600 cas de rencontres rapprochées). Il s'agit vraiment d'une exclusivité en soit. Figuet a réuni en un seul volume toutes les informations (ou presque) ovni les plus caractéristiques, déroutantes et significatives.
Jusqu'à aujourd'hui les rencontres rapprochées françaises étaient un peu éparses, et il était difficile pour un chercheur d'entreprendre quelque chose de concret.
Mais notons aussi que le livre contient des cas inédits fournis par les groupes privés. L'ouvrage Figuet/Ruchon est appellé à devenir "la Bible" des ufologues. Bien que certains leur reprocheront d'avoir été trop précis et de fournir ainsi au grand public des informations qui peuvent se retourner contre nous. Ceci en ayant donné la description de cas de A à Z ; description qui pourrait être utilisée pour un canular par exemple. Mais malgré tout il y a quand même le mérite d'avoir réalisé non pas un autre livre sur les ovni, mais Le Livre des Rencontres Rapprochées en France.
En page 21 le G.R.E.P.O. bénéficie, avec d'autres groupes, des remerciements des auteurs pour une étroite collaboration à cette réalisation. Nous en sommes ici très touchés.
UN LIVRE ABSOLUMENT A LIRE ET QUE TOUT UFOLOGUE DOIT POSSEDER.

ALERTE GENERALE OVNI.
De Leonard Stringfield. Préface du Major D.E. Keyhoe.
Editions France-Empire.

Leonard Stringfield est américain et se penche sur la question ovni depuis la fin de la dernière guerre mondiale. Il a d'abord été directeur du CRIFO, puis direction des relations publiques au NICAP. Il a travaillé en étroite collaboration avec le major Keyhoe.
L'auteur retrace quelques cas marquants d'observation sur lesquels il a personnellement enquêté. Il fait une étude du mouvement ufologique aux USA des années 50 à nos jours, en nous indiquant avec précision le jeu joué par les civils et les militaires.
Mais tout l'intérêt du livre réside dans ces informations retrouvées par l'auteur et qui remettent en scène la fameuse histoire des crashs d'ovni dans les années 50 aux USA. Ces objets auraient été récupérés par les militaires, ainsi que les cadavres des petits pilotes. En 1951 Frank Scully en parla dans son livre paru en France:"le mystère des soucoupes volantes" (DEL DUCA PARIS). Mais tout le monde cria au monstrueux canular. Pourtant à la lumière des diverses sources de Stringfield (différentes de celles de Scully en 1951) il semblerait bien que tout celà soit fondé, et que les autorités US posséderaient bien des épaves d'engins non identifiés avec leurs occupants morts.
Nous citerons aussi l'affaire d'enlèvement de Stanford. Les victimes en furent trois femmes.
Un livre à parcourir pour les passionnés d'ufologie américaine.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooo

ENQUETES : EN QUETE.

Octobre 1976 - 23 h 00 environ (jour non fixé) sur la route de Sérignan - Ste-Cécile dans le Vaucluse.
Information recueillie par Jean-François Angeli.

Mr André A., maçon à Orange, et sa femme roulent sur la départementale citée. Quand ils voient un objet en forme de cigare, de couleur orange qui est relativement bas sur l'horizon (30°). Ce phénomène vient du Mont Ventoux et se dirige vers Sérignan - trajectoire d'Est en Ouest. Il disparaît caché par les toits de quelques maisons. L'observation dure 15 secondes environ. La vitesse de l'objet est estimée supérieure à celle d'un avion à réaction. Mr A. roulait aux environs de 70/80 km/h et affirme que lorsque le phénomène est passé sa vitesse est tombée à 40 km/h sans avoir freiné.
Météo : temps clair, pas de Lune.
Quelques jours plus tard le beau frère de Mr A. (qui se moquait de son observation) observe au même endroit une boule rouge qui bondit sur la route et qui vient heurter son pare-brise.

Juin 1972 - 20 h 30 - St-Saturnin-les-Avignon - Vaucluse.
Information recueillie par Jean-Christophe Veve.

Témoin : Mr B. Gilles (20 ans) résidant à Cavaillon (Vaucluse).
Description des faits : un point tricolore jaune, vert, rouge qui décrit une trajectoire en spirale à l'est de St-Saturnin. L'observation dure 1 heure. L'éclat de l'objet est supérieur à celui de Jupiter, l'intensité varie

12 septembre 1973 - 22 h 00 environ - Beaumes de Venise - Vaucluse.
information de Jean-Christophe Veve.

Témoin : Melle Patricia G. étudiante.

Récit du témoin : "Cette nuit en me couchant, j'ai remarqué un point lumineux dans le ciel ; sans doute une étoile, mais ce n'était pas réellement un point. Il avait une forme ovale, différente des autres étoiles. Ce n'était sûrement pas un avion car c'était un point fixe. Celà m'a étonné car auparavant, et les nuits qui ont suivies, l'objet (ou l'étoile ?) n'y était plus. Je m'en souviens toujours, il n'y avait pas de Lune".
Il faut noter que la dimension apparente de l'objet peut être estimée ainsi : légèremment supérieure à celle d'une étoile. Couleur : brillant et rose.

Fin mai, début juin 1975 - 22 h 00 - Vacqueyras (vaucluse).
information de Jean-Christophe Veve.

Témoin : Melle Patricia A., 21 ans, bachelière.
L'observation a eu lieu chez le témoin à vacqueyras. Elle était seule cette nuit-là. La fenêtre ouverte, le store baissé. Son attention est attirée par une clarté qui inonde le lit. "Celà m'éblouissait". Patricia se lève et se dirige vers la fenêtre. Au travers du store elle observe une boule lumineuse blanchâtre, au contour mal défini. Le tout baigne dans un halo blanc.

La boule est immobile. Puis commence à faire un "va et vient" d'un bout à l'autre de la largeur de la fenêtre (le champs de vision de Patricia est limité à la fenêtre). "Elle paraissait décrire un cercle".

Durée : 10 mn environ. Dimensions : - boule : 1° de diamètre apparent
- halo : 2° de diamètre apparent

- diamère apparent de déplacement : 6°.
Météo : journée belle, sans vent. Nuit belle et dégagée, sans nuage, les étoiles brillent. Présence de la Lune.
Le phénomène disparaît en partant vers la droite de la fenêtre.

Juin 1976 - 21 h 00 - Les Taillades (Vaucluse).
Information de Jean-Christophe Veve.

Témoins : Mr et Mme B. et leur deux filles (20 et 18 ans).
Les témoins mangent sur leur terrasse (niveau du sol) lorsqu'un point lumineux à basse altitude attire leur attention. Il est en direction de Robion (84), village voisin, positionné au-dessus d'une maison.
L'objet se rapproche et apparaît comme un disque de dimension inférieure à celle de la pleine Lune (10' d'angle). Il grossit rapidement jusqu'à atteindre la maison des voisins, puis change de direction en suivant le contour du Luberon. Il s'en va à grande vitesse.

Jeudi 15 juin 1978 - 21 h 45 - Rasteau (Vaucluse).
Information de Philippe Crespy.

Témoin : Mr Louis L., 76 ans, retraité SNCF. Météo : temps frais, ciel clair.

"En arrivant à Rasteau au carrefour de la route de St-Roman de Malegarde, après être descendu de la voiture conduite par mon fils, j'ai vu une grosse boule de feu rouge-orangée, se déplaçant du Sud au Nord sans aucun bruit. Cette boule est passée haut et très rapidement ; j'ai été surpris, j'ai pensé à une étoile filante, mais la boule ne tombait pas, elle semblait rouler. Le temps d'avertir ma famille elle était passée à l'aplomb du véhicule et a disparut derrière les remparts avoisinants."

17 mai 1978 - entre 22 et 24 h 00 - Le Pontet (Vaucluse).
Information de Philippe Crespy.

Témoins : Mr et Mme C., résidant au Pontet, quartier de l'Arbalestrière. L'observation a lieu depuis le jardin de leur maison où ils prennent l'air. C'est Mme C. qui voit à l'Est un astre (sic) orange qu'elle prend pour Mars. Elle le fait remarquer à son mari qui trouve la couleur surprenante, ainsi qu'un scintillement intense. Au bout de 3 mn ils remarquent que l'objet grossi et semble se rapprocher doucement. Sa couleur est devenue orange. L'observation dure ainsi quelques minutes, puis l'objet bascule et ne présente plus qu'une tranche (comme un disque observé de face qui après basculement se présente par la tranche).

Dans cette position il se déplace par saccades à une vitesse élevée. La comparaison a été aisée car peu de temps après sont passés un avion, puis un satellite artificiel. Le phénomène n'a produit aucun son et a disparu derrière les maisons. Un quart d'heure plus tard le phénomène reparaît plus au Nord.

Ici même observation puis même disparition à cause des habitations voisines. Puis 3° apparitions à l'endroit de la lere. Ensuite 4° apparitions à l'endroit de la seconde. Chaque fois les phases sont les mêmes (apparitions, basculement, disparition).

Entre la 2° et la 3° observation Mr C. seul voit la boule au Sud-Ouest plus petite (plus haute ?) se mettre sur la tranche et disparaître vers le Sud.

Mr et Mme C. font une découverte insolite, dans leur jardin, le 5 juin vers 16 h 00. La pelouse toujours très verte était sèche vers son milieu en formant un ovale presque parfait de 3 m X 2,5 m. L'herbe semblait brûlée superficiellement. C'est-à-dire que le bout supérieur des bruns d'herbe était sec, alors que la partie inférieure était restée bien verte. La terre n'était pas tassée. La tache se trouvait sous une ligne à haute tension entre un cerisier et une haie. Celà n'a peut-être rien à voir avec l'observation céleste, mais aucune explication n'a pu être trouvée à ce phénomène "terrestre".
(source Mme Jaqueline G., abonnée LDLN, résidant Les Angles - 30 -).

<u>Décembre 1977 - un dimanche - 00 h 30 - sur la route entre Cavaillon et Mérindol (Vaucluse).</u>
Information Jean-Marie Godard.

Témoins : Mrs Maurice D. (22 ans), conducteur du véhicule Ford 1300, Alex B. (20 ans), passager avant, Robert V. (26 ans), passager arrière. Les témoins reviennent du cinéma à Cavaillon et se dirigent vers Mérindol où ils habitent.

Au croisement Mérindol Mallemort, apparition d'un objet de couleur rouge virant à l'orange, situé sur La Roque d'Anthéron à une altitude approximative de 200 m et se dirigeant vers la Ford 1300 GL. La taille de l'objet était d'environ trois fois la pleine Lune. La distance entre le lieu dit La Roque d'Anthéron et le véhicule est de 8 kms.

Intrigués par cette observation ils poursuivent la route en direction de Lauris (84), jusqu'à l'intersection du village Les Borrys, soit 2 kms après Mérindol. Pendant le trajet, l'objet se déplace vers la voiture. Ils stoppent à l'intersection du village Les Borrys pour voir le phénomène. Le moteur tourne, il est 00 h 30.

A ce point ils arrêtent moteur et phares, ainsi que radio ; ils cessent même de fumer. Le phénomène se déplace vers les témoins en suivant la vallée de la Durance via le village Le Puget sur Durance (84) à une vitesse très importante.

Distance La Roque d'Anthéron - Le Puget est de 5 kms environ.

Nos témoins sont toujours dans la Ford et voient des changements de couleur variant du rouge brun à l'orange vif, éclairant largement la vallée de la Durance, sans changement de forme. A noter des fonds noirs dans la teinte orangée. L'objet arrive au dessus de la Ford et se stabilise à environ 200 m audessus pendant à peu près 30 ou 40 minutes.

Durant l'observation l'objet change de forme pour devenir fuselé sur 2 niveaux superposés. L'éclairement est devenu moins intense et orienté uniquement sur la partie inférieure du phénomène.
L'objet va ensuite descendre lentement jusqu'à une hauteur d'environ 150 m, puis stabilisation avec éclairement plus important du fuselage inférieur, toujours dans les nuances orangées.
L'observation se poursuit et nous constatons : (description : Mr D.)

1° l'apparition d'une sorte de bras articulé sur l'arrière de l'objet

2° descente d'une sorte de cable noir au bout du bras, contrastant très visiblement avec la luminosité de l'engin. La longueur du cable est d'environ 10 m.

3° le bras d'où descend le présumé cable se déplace latéralement par rapport au fuseau inférieur et de façon très lente entrainant dans ce mouvement ledit cable (nous supposons un cable en raison de sa souplesse).

4° à partir de cet instant nous avons pris peur et nous avons remis la voiture en route (sans difficulté).

Pendant que nous roulons vers Mérindol l'objet nous suit, ayant pris la forme d'une boule de feu de couleur rouge vif.
Nous nous arrêtons à la hauteur du stade municipal de Mérindol. L'objet s'arrête à nouveau au-dessus de la voiture. Nous restons là une minute afin de pouvoir réobserver le phénomène. Toujours appeurés nous reprenons la direction de Mérindol en direction du lieudit La Bourditte afin de déposer Mr V.
Nous stoppons devant la demeure de Mr V. alors que le phénomène s'est à nouveau immobilisé au-dessus de nous.
Pendant que Robert V. descend et rentre chez lui en courant l'objet amorce une descente vers mon véhicule jusqu'à environ 30 mètres d'altitude. Toujours sous l'effet de la peur Robert V. étant maintenant chez lui, j'effectue une manoeuvre rapide afin de rentrer chez moi au centre ville de Mérindol.
L'objet me suit jusqu'à la maison près de la Mairie. Compte tenu de notre peur Alex B. s'est précipité chez lui alors que la voiture est à peine arrêtée.
Pour ma part j'ai négligé de verrouiller les portes de l'auto.

L'objet était silencieux.
Après la curiosité a suivi une émotion intense due à la descente du cable.
L'objet semblait s'être attaché particulièrement à la Ford.
Aucun des passagers, une fois rentré chez lui n'a eu envie d'observer depuis sa fenêtre ou sa porte.
Les témoins insistent pour que leur déposition ne soit pas déposée à la gendarmerie.

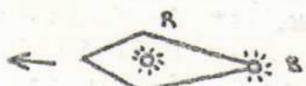
oooooooooooooooooooooooooooooooooooooooo

ETRANGE SIMILITUDE

Dans Vaucluse Ufologie n° 3 nous vous faisions part d'une observation ayant eut lieu à l'Isle-sur-Sorgues le 25 janvier 1977. Nous ne reviendrons pas là dessus. Le fait à noter est la forme du phénomène observé. Notre ami Raoul Robé, secrétaire général du G.P.U.N. (15 rue Guilbert-de-Pixérécourt - 54000 NANCY) nous transmet les paramètres d'une observation du 30 juillet 1978 dans la Drôme à Nyons. Et nous constatons à la vue des croquis d'objets que les formes s'apparentent de façon évidente. D'autant plus que dans les 2 cas il y a eut 2 angles de vue, et que dans les 2 cas ces 2 angles de vue sont semblables et présentent le même aspect. Nous laissons à votre réflexion les figures suivantes.

J : Jaune
R : Rouge
B : Blanc









25/01/77 ISLE S/ SORGUES (84)   30/07/78 NYONS (26)

LA NUIT OÙ J'AI VU MON PREMIER O.V.N.I.

Sur une base aérienne quelque part en Grande-Bretagne, ce 5 mars 1945 était une nuit comme les autres....mais le "Bomber Command" de la R.A.F. à décider d'envoyer ses quadrimoteurs bombarder les usines de Chemnitz....et les Français des Squadrons 346 et 347 étaient dans le coup, cela avait fait sensation à "l'Ops-Room"...
CHEMNITZ au Sud de BERLIN près de la frontière tchécoslovaque, cela représente aller-retour près de 10 heures de vol, dont plus de la moitié à travers le mur infernal de la "Flack" que batit devant le "Stream" des bombardiers les milliers de canons, répartis autour de la Rhur et des villes importantes, mais il faut passer, tout droit, ni à gauche, ni à droite et puis... les *copains passent* bien eux. "Il faut" : mot d'ordre chez nous, celui du Bomber Command.
En bout de piste, dernier point fixe des moteurs, les montres sont synchronisées...et à tour de rôle les avions s'ébranlent avec cet air de canard maladroit qu'ont les gros avions au sol, puis à la tour de contrôle, une lumière verte s'allume et clignote... d'un seul coup, les quatre moteurs rugissent jusqu'au plus douloureux de l'aigu et emportent à 180 M.P.H. sept hommes vers leurs destinées...et un minuscule point blanc monte à l'assaut du ciel, "D for Dog" s'envole pour châtier la vieille Allemagne guerrière.
Le châtiment s'organise dès le départ car, à la même heure de tous les "Airfields" d'Angleterre des "D for Dogs" et des "B for Betty" se sont envolés par centaines, ce soir, il y aura près de 2 000 avions sur l'objectif, un véritable fleuve de mort qui va passer au travers d'un ciel constellé d'éclatements d'obus de la "Flack", quel spectacle !!!
Après avoir survolé le nord de la France, une partie de la Rhur, les avions inexorablement avançant vers Chemnitz que l'on voit au loin et qui brûle déjà, car à 18 000 pieds d'altitude, la vue porte très loin.. le cap est au 100°, vitesse 200 M.P.H. ; le "D for Dog" était à H + 10, ce qui fait que lorsque nous arriverons sur l'objectif, la moitié au moins des bombardiers aura largué sa cargaison de mort, une torche flamboyante traverse la route du bombardier, un, deux, puis trois parachutes s'ouvrent...puis plus rien, le bal est commencé !
"Objectif *dans une heure*" annonce le navigateur, cela fait donc encore soixante longues minutes à attendre...Puis la Flack devient rageuse, innombrable...on passe et on arrive sur l'objectif : les usines brûlent déjà, et la ville de Chemnitz aussi est en feu...5 tonnes de bombes par avion, 40 avions à la minute... 200 tonnes à la minute et cela pendant 20 minutes...
On entend dans le laryngophone la voix du bombardier qui annonce : "Bombs gone" et cinq tonnes de bombes filent encore vers le sol, "Vingt secondes pour la photo" hurle le bombardier, ne pas bouger, c'est long... puis il y a l'ordre qui délivre : "Back Home". Cap 350, vitesse: 220 M.P.H. en léger piqué, nous remontons léger vers BERLIN que l'on évitera en appuyant à gauche au cap 300, puis on reviendra au cap 010 pendant quelques minutes. Tous ces changements de cap sont appelés "Dogs Legs" ils sont imposés pour désorienter la chasse ennemie et aussi la Flack, un dernier changement de cap plein Ouest au 270 et c'est le chemin de retour vers la base... A ce moment, sur notre droite, on aperçoit une étrange lueur qui monte du sol, se stabilise, puis nous dépasse avec une vitesse incroyable en dégageant un jet de flammes, nous n'avons pas vu s'il y avait une hélice, puis tout disparaît brutalement, je donne au navigateur le top pour l'heure et le point de ce que nous venons de voir. J'étais à ce moment-là féru de lecture de fiction où l'on pouvait voir

le très célèbre "Guy L'ECLAIR" voyager dans le cosmos avec des engins très particuliers... se pourrait-il que les Allemands aient inventé un engin capable de se mouvoir à de telles vitesses sans l'aide d'une hélice et laissant derrière lui une traînée lumineuse... qui sait ou alors Guy L'Eclair est sorti de son dessin avec ses fusées cosmiques. Après 8 heures de vol de nuit, on se pose sur le terrain d'Elvington, fatigués, tendus, on a droit à la séance de "debriefing" nous racontons la mission, sans oublier ce que nous avions vu en prenant le dernier cap, mais pas un mot ne sort de la bouche de "l'Intelligence Officer". Mais le lendemain.. nous sommes convoqués à l'Ops-Room avec d'autres équipages, et là, on nous expliqua que ce que nous avions vu était le tout premier chasseur "à réaction" de la Luftwaffe, avion qui parait-il vole sans l'aide d'une hélice et à une vitesse incroyable... Il venait du centre d'essai de Pennemundee, sur la Baltique, mais très heureusement pour nous, il n'avait pas beaucoup d'autonomie de vol, c'était le M.E. 2 222.
Alors, envolés les fusées de Guy L'ECLAIR et ses voyages dans le ciel, mais j'avais observé un Mystérieux Objet Céleste et...les premiers pas de l'ère spatiale pour l'Homme venait d'arriver.

Camille FERRIER

ooooooooooooooooooooooooooooooo

O.V.N.I. ou P.A.N.I. ?

Bernard de l'OUVEZE

Il apparaît que, selon diverses sources, une nouvelle appellation du problème "soucoupe" soit en train de se répandre.

P.A.N.I. (Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés) est, semble-t-il en train de prendre le pas sur notre vieil O.V.N.I. !

Le Grépiste moyen, qui ne possède pas le cerveau particulièrement surdéveloppé, consulte le dictionnaire, et que découvre-t-il ?

OBJET : tout ce qui affecte les sens, la vue en particulier

PHENOMENE : ce qui apparaît. Tout fait extérieur qui tombe sous nos sens, tout fait intérieur dont nous avons conscience.

La polémique est ouverte. Que les joutes oratoires commencent. Ce qui importe dans tout cela est de ne pas se disperser en vains palabres. Il se trouvera suffisamment de champion du verbiage pour animer le débat.

Néanmoins, quelques problèmes d'intendance surgiront, selon la mode du moment.

Exemple : G.R.E.P.O. contre G.R.E.P.P. (à la rigueur G.R.E.P.P.A.N.I. pour les amoureux de l'Ile de Beauté).
De toutes façon, les "petits hommes verts" compteront les points... comme d'habitude.
Il nous sera toujours possible d'abandonner OBJET pour embrasser P.A.N.I.
Mais peut-être n'est-ce pas l'habitude de la maison..

ESSAI DE RATIONALISATION EN UFOLOGIE...

O.V.N.I. ou ... P.A.N.I. ...?

Réponse à Bernard de l'Ouvèze.

Lors de la vague de 1954, c'est "Soucoupes Volantes" qui était en vigueur et dont se servait le public afin de faire part des observations, parce que le terme était tout fait et parce qu'il semblait bien décrire ce qui était observé. Mais bien vite le public acquit la certitude mythique que ce genre de phénomènes était de nature extra-terrestre. De fait, il fallait se débarrasser de cette image de mythe, afin de pouvoir entreprendre une recherche sans tâche, en toute impartialité et en toute objectivité. C'est pourquoi le terme plus vague d'objet (tout ce qui s'offre à la vue, tout ce qui s'offre à l'esprit) volant (parce que cela semblait évoluer dans les airs) non identifié (parce que cela n'était pas immédiatement reconnu par l'observateur) fut recherché puis accepté par les chercheurs; parce qu'égalements l'on s'était aperçu que le phénomène ne présentait pas uniquement la seule forme de soucoupe mais bien d'autres. Mais, le mythe de nature extra-terrestre s'est rapidement collé sur O.V.N.I., du fait du public, du fait des journalistes qui ne recherchaient pas l'information afin de la présenter correctement au public, mais aussi du fait des chercheurs eux-mêmes qui ne sont pas toujours prudents dans leurs propos publics. C'est pourquoi, maintenant, afin de diriger leurs travaux dans de bonnes conditions d'expérience et d'objectivité, les chercheurs et les organismes officiels emploient l'expression : "Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés".

Dans tous les cas, il s'agit du même type de phénomènes que l'on veut étudier et comprendre, c'est à dire : quelque chose qui agit ou évolue à l'intérieur de l'atmosphère terrestre, sans que l'on puisse le reconnaître facilement. Ce type de phénomènes apparaît également à proximité du sol. Mais, il faut bien faire attention de ne pas tomber dans l'erreur de prendre en considération ce qu'aucune enquête n'a permis d'établir en toute certitude. Je veux dire par cela que, tout ce qui nous parvient des témoins (du public) doit faire l'objet d'une enquête afin d'en déterminer clairement les éléments et, très souvent (dans 80 à 90% des cas), l'enquête détermine que le témoin s'est mépris, a mal vu, n'a pas suffisamment observé ce qu'il a vu et, nous sommes alors en face de phénomènes bien connus, que l'enquête permet de reconnaître facilement (avec un minimum de connaissance en plusieurs domaines de l'enquêteur, et avec un minimum d'honnêteté intellectuelle), et, ce, grâce tout de même aux éléments donnés par le témoin. Il reste ainsi un faible pourcentage qu'il nous faut identifier; il est alors impropre de dénommer cela "soucoupe volante", O.v.n.i. est plus adapté ainsi que Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés (Ph.a.n.i. ou P.a.n.i.). Mais, une subtile distinction dont Dominique Caudron (membre du G.N.E.O.V.N.I.) s'est fait le champion vous permettra de comprendre la difficulté et la complexité de l'ensemble.

Il reste donc de tout cela que, effectivement le nom même du GREPO peut ne plus être adapté et tout à fait à fait hors du propos (comme la majorité des noms de groupe d'ailleurs, à quelques exceptions près telle l'AAMT). Il peut être proposé un autre nom si Groupement de Recherches et d'Etudes du Phénomène O.v.n.i. ne vous apparaît plus réaliste. Mais, n'oubliez pas que le public est une lourde masse qui réagit à la manière de l'éléphant, très lentement (puis qui ne sait plus s'arrêter, au contraire de l'éléphant); il est donc très certain que faire disparaître "Phénomène O.v.n.i." du nom du GREPO et le remplacer par un terme peu habituel ne lui apparaîtra pas significatif de ce que peut être une recherche sur ce qu'il (le public) connait comme étant "O.v.n.i.". Mais, c'est également une perte de temps que de polémiquer sur cela, alors que la recherche prime sur tout. Essayons d'abord de connaître mieux ce que nous cherchons, essayons de ne rien oublier dans nos raison-

nements. Tant d'éléments interviennent, nous en oublions toujours une grande quantité et tout est alors faussé...

Michel Sorgues,

de l'Association Vauclusienne (ou Comtadine) des Chercheurs du Ciel !

Ac. ce A.V. - C.C. !

Arrez-Cenez ou Avé-Cenez !

Un rappel de définitions (de Dominique Caudron - Ufo Information n°2I de l'A.A.M.T., page I6.)

Quand un témoin ne peut identifier l'objet qu'il voit, celui-ci est étymologiquement un objet volant non identifié.

Après analyse, un certain nombre d'objets peuvent être identifiés avec un phénomène connu, ce sont alors des OVI (objets volants identifiés). Les autres, les OVNI, deviennent des objets volants non identifiables. L'identification conduit à classer les OVI en deux groupes : les OVE (objets volants expliqués) pour lesquels il existe un modèle, et les OVINE (objets volants identifiés non expliqués) identifiés par rapport à des objets déjà observés, et définis par un certain nombre de caractères typiques, mais pour lesquels il n'existe pas de modèle (l'arc-en-ciel a été identifiable de tous temps, mais on n'a pas toujours su l'expliquer correctement).

Les objets volants non identifiables peuvent aussi se classer en deux groupes : les OVMI (objets volants à multiples identifications) pour lesquels il y a plusieurs identifications possibles, par manque d'informations décisives, et les OVSI (objets volants sans identification) pour lesquels aucune identification n'est compatible avec l'observation. Cette appellation est transitoire, car des rapports d'observation de manifestations identiques peuvent nous parvenir ultérieurement et il est possible qu'un modèle puisse un jour en rendre compte; les OVSI deviennent alors des OVI (OVINE dans le premier cas, OVE dans le second).

Les OVINE et les OVSI appartiennent à la catégorie des OVNE (objets volants non expliqués), cette appellation est, elle aussi, transitoire, le but de la recherche étant de transformer les OVNE et OVE.

LES O.V.N.I. EXISTENT, CE SONT LES UFOLOGUES QUI N'EXISTENT PAS.

Cette loi de Dominique Caudron est trop réelle.

Il y a bien un phénomène, sur lequel vient se greffer le manque de discernement et de raisonnement de l'homme, il en devient une décharge publique dans laquelle nous sommes obligés de trier les choses utiles, et, au cours du tri nous en oublions la substance qui est la base du phénomène, le phénomène lui-même.

Il y a ce qui nous parvient du public, par la presse, par la rumeur publique, et il y a tout ce que nous reprenons sans référence, dont nous faisons des références pour les autres. C'est l'enquête qui doit déterminer si le témoignage apporté est ou non celui de l'observation d'un "objet volant non identifié", c'est à force d'enquête que l'on apprend à connaître et reconnaître le phénomène pour lequel nous essayons d'apporter une réponse, c'est cela, avant tout autre chose, la recherche; c'est seulement après cet acquis d'expériences que celui qui cherche pourrait être "ufologue", si les ufologues existaient...

RELATIONS G.R.E.P.O. - SO.V.E.P.S.

L'Esprit du C.E.C.R.U. nous fait obligation dans son article 3.4. du Protocole de Coopération : "Si un département a plusieurs groupements il est souhaitable que ceux-ci, tout en gardant leur personalité, harmonisent leurs actions locales..." Nous n'avons pas attendu cet article, depuis 1977, mais aussi, nous avons également participé à l'élaboration du Protocole de Coopération du CECRU; c'est dire que notre esprit est depuis longtemps préoccupé d'établir de bonnes relations, et constructives, avec tous les groupes de recherche sur le phénomène O.v.n.i.. De tout temps nous avons essayé que la SOVEPS et le GREPO puissent travailler ensemble sur le Vaucluse. Aujourd'hui, après des discussions avec quelques responsables de la SO.V.E.P.S., sur la base de propositions concrètes des deux groupes, nous avons décidé d'établir des relations durables entre nos deux groupes. Les voici :

Sur la base de la non ingérence d'un groupe, ou des membres d'un groupe, dans les affaires de l'autre. Et sur la base du respect de l'identité de chacun des deux groupes :

- Dans le domaine des Enquêtes :
  - Lorsque un groupe débute une enquête :
    - il en averti l'autre, afin qu'il n'y ait pas 36 enquêteurs différents sur l'affaire;
    - soit, il y a participation d'enquêteurs des deux groupes, mais cette participation dépendra de la disponibilité des enquêteurs eux-mêmes (ce n'est chaque fois que l'on pourra trouver des enquêteurs libres des deux côtés pour une enquête commune.).
    - Le rapport d'enquête est adressé au groupe qui n'a pas fait l'enquête.

- Dans le domaine des Soirées d'observation du ciel :
  - Le GREPO et la SOVEPS participeront ensemble aux soirées organisées par la SVEPS pour le CECRU;
  - les deux groupes organiseront des soirées communes sur le plan local;
  - il est proposé la répartition des membres du GREPO dans les groupes radio de la SOVEPS.

- En complément :
  - VAUCLUSE UFOLOGIE sera diffusé régulièrement à la SOVEPS;
  - il sera fait part des enquêtes de la SOVEPS dans V.U.;
  - il y sera fait également part des soirées d'observation, ainsi que des liaisons radio.

Pour tout autre domaine de nos activités respectives, seuls les membres responsables des bureaux directeurs des deux groupes pourront prendre des décisions engageant un groupe auprès de l'autre. Mais, en ce qui concerles activités présentées ici:

- Pour le GREPO :
  - M. Bernard Bouvier se tiendra en liaison avec Mme Marie Claude Rami de la SOVEPS;
  - il coordomera avec Aline Pavier les enquêtes faites par la SOVEPS
  - il coordomera avec J.J. Montoya les soirées d'observation communes.

Après une période de rodage, il est souhaitable que les relations entre les deux groupes s'étendent à d'autres domaines, mais ceci viendra en son temps. Je souhaite bonne route aux deux groupes.

A tous ceux du G.R.E.P.O.

Le 9 Décembre 1978, c'est la date de notre dernière Assemblée générale, souvenez-vous en ! Nous étions nombreux ce jour-là. Nous avons discuté et nous avons convenu de tant de projets. Tout cela, nous en avons rempli un numéro de Vaucluse Ufologie, le n°12. Puis, chaque mois, de Janvier, Février, Mars, Avril, et Mai, nous avons réuni le GREPO un samedi; et, le Samedi 9 Juin, nous avons tenu une Réunion Extraordinaire générale, tous les membres en ont été informés largement à temps par un programme diffusé à tous de plus, cette dernière réunion était décidée depuis le 9 Décembre, elle était mentionnée noir sur blanc dans le n°12 de notre bulletin. Pourquoi nous sommes nous alors retrouvé si peu nombreux ?

Le matin : Aline Pavier, Lilyane Troadec, M. Rousset, Jean Christophe Vève, Jean Pierre Troadec, et moi-même; l'après-midi : Jocelyne Jacques, Bernard Bouvier et Thierry, Jean-Jacques Montoya, Georges Murzilli, Monsieur Camille Ferrier, et Jean Royer; le soir : avec Philippe Crespy.

Il est vrai que Mme Wagon, fatiguée, s'était excusée; il est vrai que Jean Michel Guesné, dernier adhérent en date, travaillait et m'en avait averti. Il est vrai aussi que, René et Roger Thomé, nos correspondants à 600 km de là, nous ont écrit un mot et se sont excusés de ne pouvoir se déplacer. Mais, et les autres ?! Ils se liront par leur absence en ces lignes, ils n'ont même pas eu la correction de nous faire savoir qu'ils ne pouvaient venir. Je n'en dirai pas plus, il s'agit d'un phénomène qui nous rassemble et pour lequel nous devons essayer de trouver une signification dans notre ciel. Pour cela, Lilyane, Jean Pierre, et moi-même, avons toujours respecté nos engagements; nous espérions qu'il en eut été de même de tous. Nous continuerons.

A tous ceux de l'Ufologie.

Associations et chercheurs membres du C.E.C.R.U., chercheurs indépendants et groupes de recherches épars, un point commun nous rassemble tous, le même intérêt que nous portons au phénomène O.v.n.i.. Chacun de notre côté, nous essayons de savoir, nous désirons trouver la vérité, nous sommes irrités de ce qu'elle n'est pas encore et nous sommes irrités de ce que nous entendons dans le public, tellement contraire à ce que nous connaissons du phénomène, à ce que nous savons que peut être le phénomène par nos démarches diverses.

Pourquoi alors ne travaillons-nous pas tous ensemble ?

Quels intérêts particuliers nous poussent à nous quereller ?

Nous "faisons" de la recherche ufologique mais nous ne savons pas ce qu'est cette recherche. Pourtant, nos activités diverses regardent toutes dans une seule direction.

Coordonnons toutes ces activités, agissons ensemble, unissons nos efforts et, peut-être, un jour, enfin, nous saurons.

Le GREPO est chargé de l'organisation de la sixième session du Comité Européen de Coordination de la Recherche Ufologique, les 27 et 28 Octobre 1979, sur le Vaucluse, en Avignon. Contactez nous. Vingt-cinq groupes agissent déjà dans un même mouvement, soyons toujours plus; plus efficace nous serons.

René Faudrin

JEAN MIGUERES: UN CONTACTE

Pourquoi pas ! Mais...

J'ai lu, en Novembre 1978, le livre de Jean Miguères, dans lequel il rapporte la tragique expérience qu'il vécut le II Aout 1969, et ce qui serait un contact avec des êtres extra-terrestres. Il était temps me direz-vous. D'autant plus temps que, le 8 Décembre, quelques jours à peine après avoir terminé la lecture de cet ouvrage et m'être imprégné du cas, j'ai du répondre sur ce sujet à Richard Bessières, et devant un public qui lui était inconditionnel (il existe des inconditionnels de Richard Bessières), à Villeneuve lès Avignon lors de l'une de ses fameuses conférences; et, il me fallait m'appuyer avec précision sur le texte (donc le connaître), afin de redresser la barre.

Jusqu'à ce que je prenne la décision d'acheter ce livre, et depuis que je connaissais le cas de "Claude Dubois", j'étais très sceptique sur cette affaire; en peu de mots : je n'y croyais pas. Ma position a bien évidemment évolué depuis que j'ai lu Miguères, mais je ne l'ai jamais rencontré encore, je ne l'ai donc jamais entendu et je n'ai pu me faire une idée complète du personnage, il me manque donc encore beaucoup afin d'en parler en toute connaissance; l'un de mes prochains objectifs est donc de le rencontrer et, cela se fera un jour.

Pour quelle raison j'ai lu ce livre et, j'ai essayé d'en savoir plus sur Miguères ? Pour quelle raison je n'ai pas fait cela plus tôt ? Rien de plus simple que de répondre sur ces deux points, et parce qu'il ne s'agit que de cela : Le cas Miguères ne m'intéressait pas outre-mesure, j'avais autre chose à lire et à connaître du phénomène O.v.n.i. et, Miguères n'était pas à ma portée immédiate. De plus, j'avais à ma porte une autre affaire : le cas de contact de Pierre Monnet et, c'est après m'être imprégné de cette seconde affaire, après avoir fait connaissance avec ce cas de façon la plus complète et, après avoir conclu que le cas était à mon avis sérieux que, j'ai voulu me documenter mieux sur le cas de contact de Miguères, parce qu'il était alors le plus proche, et parce qu'il m'était nécessaire d'avoir des points de comparaison (ou des points de référence, appelez-les comme vous le voulez). J'avais fait entre temps connaissance avec l'affaire Antonia et, je connaissais depuis longtemps l'histoire d'Adamsky, des Hill, du soldat José Antonio Da Silva, d'Antonio Villa Boas, et d'autres. L'affaire Monnet, que je connais le mieux, ne s'apparentait à rien dont j'avais connaissance (ou ne semblait s'apparenter à rien, bien qu'il y ait énormément de points classiques que l'on retrouve dans tous les autres cas.). Les cas de Miguères et de Monnet sont assez proches l'un de l'autre. Mais...

Depuis toujours, par ceux qui "connaissaient" l'affaire, j'entends dire que, Jean Miguères apporte les preuves que son contact avec des êtres extra-terrestres est vrai. J'ai lu "J'ai été le cobaye des Extra-terrestres" et, les seules preuves que j'ai trouvé, les seuls éléments qui prouveraient quelque-chose, ne prouvent que le fait que Miguères ait été très gravement accidenté et rien que cela. Il serait bon de remettre chaque chose à sa place Mais, que je remette cela en place ne signifie absolument pas que je veuille m'en servir pour refuser le cas et dire qu'il ne s'agit pas d'un contact. Si ces éléments ne prouvent que le fait que Jean Miguères ait été très gravement accidenté et ne prouvent pas le cas de contact, ils ne prouvent pas plus que le contact n'existerait pas.

Bon ! Je me rends compte que je ne précise pas QUELS ELEMENTS et, que, je semble resté imprécis là-dessus. Que néni ! n'y voyez rien d'arbitraire. Les éléments auxquels je me réfère, c'est TOUT ce que j'ai lu dans le

livre de Miguères, de la page II à la page 24I.

. Mais, démonte pneu et pneu dégonflé .... Ou, comment l'on peut dégonfler un pneu : tout simplement en se servant de la valve prévue pour le gonfler.

La valve : "TON ACCIDENT A, EN EFFET, ETE CONTROLE A PARTIR DE L'UN DE NOS ENGINS...NOTRE INTENTION ETAIT BONNE... NOUS AVIONS FAIT UN CHOIX RECENT SUR TA PERSONNE, EN VUE D'UN PROCHAIN CONTACT AVEC LA TERRE. NOUS T'AVONS SUIVI DANS TON DEPLACEMENT ET AVONS SU QUE TU ETAIS EN DANGER. GRACE A NOTRE DETECTEUR, QUI NOUS PERMIT DE VOIR LE VEHICULE FOU BIEN AVANT QUE TU NE L'APERCOIVES. NOUS AVONS PRIS, POUR LA PREMIERE FOIS, UN CONTACT TELEPATHIQUE AVEC TOI, POUR TE METTRE EN GARDE DE CE DANGER, QUELQUES INSTANTS AVANT DE T'ASSURER DE NOTRE SOUTIEN, ALORS QUE TU CONDUISAIS TON AMBULANCE. UNE RAPIDE QUESTION A NOTRE "ORDINATEUR" DE BORD, DONT LA PERFECTION VOUS EST DE TRES LOIN INCONNUE, NOUS PERMIT DE SAVOIR QUE L'ACCIDENT SERAIT INEVITABLE. LE VEHICULE D'EN FACE, PRIVE DES COMMANDES DE SON CONDUCTEURS (terrassé par une crise cardiaque), DEVAIT PERCUTER UN MUR DU PONT QUE VOUS VOUS APPRETIEZ A CROISER, POUR ENSUITE EFFECTUER "PLUSIEURS" TONNEAUX EN TRAVERS DE LA ROUTE ET TE PERCUTER EN FAISANT EXPLOSER VOS DEUX VEHICULES.

IL NE DEVAIT Y AVOIR, D'APRES L'ORDINATEUR, "AUCUN SURVIVANT" ... "

Il s'agit là de ce que je nomme la valve (en pages I44 et I45 du livre de Miguères), les raisons pour lesquelles les "êtres extra-terrestres" auraient dirigé les deux véhicules l'un sur l'autre, ou, les raisons dont se sert Miguères, en les présentant sous la forme d'une partie d'un message qu'il aurait reçu en Décembre I970 dans sa chambre d'hopital de Perpignan, pour étayer "son contact". Puis, il lui est répondu, en page I46 : "LA VITESSE A LAQUELLE VOUS ETIEZ LANCES L'UN ET L'AUTRE POUR LA FAIBLE RESISTANCE DE VOS VEHICULES, RENDAIT LE CHOC INEVITABLE, MEME AVEC NOTRE INTERVENTION. CONTROLER CETTE COLLISION NOUS PERMETTAIT, GRACE A UN CHAMP MAGNETIQUE D'UNE PUISSANCE DEPASSANT VOTRE IMAGINATION, DE LIMITER LES DEGATS EN MAITRISANT LES RISQUES D'INCENDIE, D'EXPLOSION ET D'EPARGNER LES OCCUPANTS VIVANTS DE TON VEHICULE..." La base du contact de Miguères est l'accident, c'est donc de cela qu'il faut partir et, les raisons invoquées ci-dessus servent de valve du cas, par voie de conséquence; tout le reste résulte de l'accident et passe par les raisons invoquées qui précisent que l'accident était inévitable Mais, une valve peut être mal refermée, ou, l'on peut appuyer dessus intentionnellement pour un quelconque but et, le pneu sera dégonflé; l'on peut aussi crever le pneu. Je me sers d'une valve qui est mal refermée : En ce sens que, l'accident pouvait être évité, non de la part de Miguères mais, par les êtres extra-terrestres dont on pourrait prétendre qu'il se sert pour se justifier. En effet, s'il était impossible aux êtres extra-terrestres de maîtriser le véhicule qui allait percuter Miguères, s'ils étaient par contre capables de le diriger sur Miguères, et, s'ils ont pu avertir Miguères suffisament à temps parce qu'ils avaient connaissance de la possibilité certaine de l'accident depuis plus qu'un laps de temps, et puisqu'ils pouvaient émettre un champ magnétique d'une puissance dépassant notre imagination; il leur était donc possible, en même temps qu'avertir Jean Miguères, de l'informer du danger plus précisément, et de lui conseiller de ralentir progressivement, largement avant le pont; en même temps que Miguères ralentissait, il leur était donc aussi possible d'intervenir avec leur champ magnétique d'une "puissance considérable" afin de ralentir le véhicule de Miguères et l'arrêter avant le pont; l'autre véhicule percutait alors le pont, partait en tonneaux et, l'ambulance assistait de loin à l'accident. Il ne s'ensuivait donc pas tout ce par quoi Miguères est passé et, le contact pouvait aussi bien se dérouler d'une autre façon...

Mais Miguères s'affirme être un cobaye va-t-on me répondre pour essayer d'annuler mon raisonnement. Oui, c'est certain, il y a bien eu un accident très important et, un accidenté très grave, mais, à essayer de comprendre, l'on s'aperçoit qu'il manque beaucoup d'assise aux raisons "invoquées" pour justifier que l'accident était inévitable, pourquoi ? Or, c'est Miguères lui-même qui affirme tout cela, nous n'avons pas d'élément qui pourrait

nous prouver "l'intervention" des êtres extra-terrestres. Malgré tous les documents présentés et le fait que Miguères ait été trois fois cliniquement mort, rien ne prouve qu'il ait été "redimensionné" (page 67), rien ne prouve que cette intervention des êtres extra-terrestres ait permis de régénérer les cellules du corps de Miguères; de nombreux dossiers médicaux, malheureusement pour nous couverts par le secret, peuvent prouver que un nombre important de personnes s'en sont sorties après avoir été aussi gravement atteints et souvent plus gravement, que Jean Miguères.

Pourquoi les raisons invoquées par Jean Miguères pêchent-elles ainsi, quoi-que de façon subtile ?

Pourtant !

Michel Sorgues.

-=-

NUMERO SPECIAL JEAN MIGUERES

Nos confrères de l' A. E. S. V. viennent de publier dans leur trimestriel n° 10 une enquête complète sur Jean Miguères. Ils ont repris l'affaire du début en mettant en valeur divers points leur semblant troubles. Le tout appuyé par la publication de documents annexes et autres justificatifs. Leur conclusion : l'affaire de contact, une vaste mise en scène.

Un numéro dont nous vous recommandons tout particulièrement la lecture. - A. E. S. V. (Association d'Etude des Soucoupes Volantes - 40 rue Mignet - 13100 AIX EN PROVENCE) / N° SPECIAL JEAN MIGUERES - 7,00 F.

-=-

LETTRE DE SOUTIEN C.E.C.R.U. à l'A.E.S.V.

L'initiative de l'A.E.S.V. a déclenché sur elle les foudres de quelques personnes. Dans un esprit ufologique et de soutien amical les groupes présents à Nîmes les 2,3 et 4 juin dernier, lors de la 5° cession du C.E.C.R.U., ont rédigé une lettre commune de soutien, destinée à l'A.E.S.V. Les groupes membres du C.E.C.R.U. non présents à Nîmes prennent aussi en charge la rédaction d'une telle lettre.

-=-

REVUE DE PRESSE (ordre de réception)

N° 10 SPECIAL JEAN MIGUERES, AESV - LDLN n° 183, 184, 185 - ENTRE NOUS n°7, GTROVNI - UFO INFORMATIONS n° 22, AAMT - LES CHRONIQUES DE LA CLEU n° 9 - LES EXTRATERRESTRES n° 10, GEOS - BULLETIN n° 3/4 du CEMOCPI - UFOLOGIA n° 18, CFRU - BULLETIN DES AMATEURS D'INSOLITE n° 8 - BULLETIN DU CERPI SAINTES n° 21 OVNI 43 n° 8, GLRU - LE PHENOMENE OVNI n° 6, CSERU - BULLETIN n° 3, GUB - UFOLOGIE CONTACT n° 17, SPEPSE - BULLETIN n° 2/3, PALMOS - UFO BULLETIN n° 1, SLUB - LE PELERIN dossier ovni n° 5035 JUIN 79 - ESPACE INFORMATION n° 10 à 15 CNES - communiqués de presse de Daniel Vidal (VERONICA) et du CPEPS -

Nous vous signalons aussi en kiosques les revues pluridisciplinaires NOSTRA et l'INCONNU.

RAPPORT DE NOTRE REUNION EXTRAORDINAIRE GENERALE DU 9 JUIN 1979.

Selon le mot de Jean Jacques Montoya : elle était extraordinaire par le fait que nous étions aussi peu nombreux, et toujours les mêmes, que lors de nos réunions mensuelles...

- Un constat : Nos projets prévus le 9 Décembre 1978 pour cette année ne pourront tous être réalisés, nous les poursuivrons donc en 1980 Vous considérez le n°12 de Vaucluse Ufologie comme la "bible" du GREPO.

- M. Benoit ROUSSET devient notre Trésorier, il est également chargé de la diffusion du bulletin trimestriel de notre groupement.
- M. Bernard BOUVIER est notre Trésorier adjoint, il est chargé de l'organisation des soirées d'observation (agrémentées de brochette)
- Tous deux sont membres du bureau directeur.
- Jean Jacques Montoya prend conjointement avec Bernard Bouvier la charge des soirées d'observation du GREPO, il nous propose de dévélopper un Secteur Liaisons-radio. Il est nommé responsable du Secteur d'enquêtes "Ouest Vaucluse" (Orange, Chateauneuf du Pape, Caderousse, Courthézon, Jonquières, Piolenc, Camaret, Sérignan, Violès, et Marcoule.), dans lequel il coordonnera les différents enquêteurs et en dénichera de nouveaux; dans ce secteur, les enquêtes seront faites à son initiative où à la demande d'Aline Pavier.
- Aline Pavier a bien travaillé depuis le 9 Décembre, elle n'a pas la tâche facile. Elle anime toujours le Services-Enquêtes. Tous les rapports d'enquête doivent lui parvenir au plus tôt chaque fois.

- Dans le cadre des décisions de la Commission Enquête du CECRU, qui s'est tenue les 2, 3, et 4 Juin à Nîmes, et à laquelle participent Aline Pavier et Jean Christophe Vève:
  - M. Rousset fera parvenir à Aline tous les articles du Dauphiné Libéré, mentionnant une observation;
  - Jean Christophe fera de même pour le Provençal;
  - Aline le fera pour la rubrique de Jean Leclaire
  - Si d'autres sont abonnés à ces mêmes journaux ou à d'autres de notre département, il leur est conseillé d'agir de même.
  - Aline Pavier diffusera ces coupures au CLRU, elles seront rassemblées par ce groupe en un numéro spécial de "OVNI 43" avec les coupures des autres groupes membres du CECRU; ce n° spécial sera diffusé à tous les groupes en retour.

- Aline Pavier établira progressivement le catalogue des observations de 1979, elle nous le présentera dans sa forme définitive lors de notre prochaine Assemblée générale en Décembre.
- Madame Wagon fera de même pour l'année 1978.
- Ces deux catalogues seront publiés ensemble dans V.U. en 1980.

- Des relations pratiques sont ouvertes avec la SO.V.E.P.S.

- Les prochaines réunions : Tous les membres y sont conviés.
  - Samedi 18 Août
  - Samedi 15 Septembre : préparation du CECRU, à Sorgues;
  - Samedi et Dimanche 27 et 28 Octobre : 6ème Session du CECRU en Avignon.

V A U C L U S E   U F O L O G I E

Bulletin trimestriel d'information du G.R.E.P.O.

Association déclarée ASBL conformément à la loi du Ier Juillet I90I

Délégation sur le Vaucluse de : LUMIERES DANS LA NUIT

Association membre du C.E.C.R.U.

oooooooooooo

Composition du bureau

Président d'honneur	: Camille Ferrier
Président actif	: René Faudrin
Vice-Président	: Jean Pierre Troadec
Secrétaire générale	: Lilyane Troadec
Archiviste - Délégué L.D.L.N.	: Philippe Crespy
Trésorier	: Benoît Rousset
Trésorier-Adjoint	: Bernard Bouvier
Responsable des enquêtes	: Aline Pavier
Responsable Détection	: Claude Gautier
Responsable Radio et Soirées d'obs.	: Jean Marie Godard
Responsable Alpes de Hte Provence	: Jean Jacques Liabeuf

Membres d'honneur : Jean Manuel Cervantès - Ancien Secrétaire général.
Jean Leclaire - Journaliste de Vaucluse Matin.

Comité de rédaction : Lilyane Troadec et Jean Pierre.

oooooooooooo

Collaboration à la Rédaction : Vaucluse Ufologie est ouvert à tous les membres du G.R.E.P.O. - Tous les articles et les documents insérés le sont sous la responsabilité de leur auteur.

La Reproduction des Articles : est autorisée, sous réserve expresse d'en indiquer clairement la source et l'auteur.

oooooooooooo

Publication : 4 numéros par an.

A/ - Abonnement et Adhésion au G.R.E.P.O.	: 50 Francs.
B/ - Abonnement simple	: 20 Francs.
C/ - Prix du numéro	: 5 Francs.

Les Abonnements et les adhésions prennent effet à la date de souscription, pour quatre numéros et pour une année. Il n'est pas retenu d'adhésion en dehors du département du Vaucluse.

L'adhésion donne droit à l'attribution d'une carte de membre et, à participer à toutes les activités du G.R.E.P.O..
Le renouvellement des cotisations des adhérents s'effectuent en Janvier.

Libellez tous vos versements à l'ordre du G.R.E.P.O. (C.C.P. 5 538 77 E Centre de Marseille) ou, par chèque, mandat, à Mr Benoît ROUSSET .

CORRESPONDANCE : Toute la correspondance concernant le GREPO ou son bulletin est à adresser à : Jean Pierre Troadec - 45 Rue du Bon Pasteur - 6900I LYON.
(Joignez un timbre pour toute réponse - merci.).

Siège social : Maison des Jeunes - Avenue Pablo Picasso - 84700 SORGUES.

Directeur de la publication : René Faudrin